



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : REFORME ET VENTE D'UN VEHICULE
IMMATRICULE 6655 WD 94 QUI SERA REPRIS
PAR MONSIEUR ALAIN IBANEZ SELFA**

**DÉCISION N° AU-19-059
EN DATE DU 25 JANVIER 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°2017-4935 en date 12 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Christophe BOISSIERE, 9^{ème} adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que la conservation dans la flotte automobile du véhicule suivant ne se justifie plus ;

RENAULT MEGANE 2 immatriculé 6655 WD 94, totalisant 139 025 km ;
mis en service le 28/03/2003 ;

CONSIDÉRANT la vente aux enchères sur le site d'Agorastore effectuée du 13/11/2018 au 21/11/2018 ;

D É C I D E

DE REFORMER ET DE VENDRE le véhicule suivant :

RENAULT MEGANE 2 immatriculé 6655 WD 94 ; totalisant 139 025 km ;
mis en service le 28/03/2003 ; et qui sera repris par Monsieur Alain IBANEZ SELFA ;
demeurant 20 impasse des prés de Bellevue – 19270 USSAC ; pour un montant de
1 215,53 € TTC.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des déplacements,

Signé

Christophe BOISSIERE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190125-lmc1H6027H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/01/2019
Date de Publication : 25/01/2019